

A24 - Travailler à la bonne gouvernance et à la reconnaissance de la filière tourisme, en plaçant les acteurs au centre de la démarche de développement économique

La stratégie visée dans le cadre de cette première ambition est de faire naître une solidarité interprofessionnelle et de favoriser le dialogue entre prestataires et institutionnels afin d'insuffler une dynamique forte.

Dans cette optique, la démarche entreprise par la collectivité départementale prendra trois formes.

En premier lieu, **renforcer les liens entre les acteurs de la filière** afin de mieux susciter l'adhésion des partenaires au projet de développement départemental, de les impliquer dans cette action en faisant émerger à la fois une réflexion commune et une volonté de promotion des richesses du département.

En second lieu, le Département amplifiera **le rôle du Comité Départemental du Tourisme (CDT)**, qui par son action et son positionnement constitue le pivot de l'activité touristique de proximité dans le Doubs dans la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs. Le Conseil général fera de cette structure le cœur de l'organisation touristique départementale en cohérence avec le niveau régional, porté par le Comité Régional de Tourisme (CRT), et les autres CDT.

C'est pourquoi, l'organisation touristique départementale doit être construite collectivement autour de cet acteur fédérateur afin de lui conférer le statut de « plateforme de compétences » et d'apporter une réponse fonctionnelle aux besoins de la filière.

Enfin, en troisième lieu, le Conseil général entend **développer la culture touristique locale et intégrer des pratiques transversales dans les différents domaines support de l'activité touristique (tourisme quatre saisons, sportif, culturel...).**

Le développement de la culture touristique des acteurs du département, en particulier des élus et des partenaires institutionnels et touristiques, de la population, est en effet indispensable :

- à la réalisation de projets et d'actions concertées de développement touristique,
- à la prise en compte des activités touristiques et des clientèles dans la réflexion et la mise en œuvre de projets publics pour lesquels une coopération inter sectorielle est nécessaire,
- à la demande de qualité d'accueil et de bonne gouvernance.

Dans ce contexte, le Département ambitionne de faire du tourisme « l'affaire de tous » :

- en sensibilisant et impliquant les acteurs (élus, professionnels et habitants),
- en plaçant le tourisme comme une véritable activité économique au cœur des politiques sectorielles du Conseil général et notamment des aides au développement des territoires,
- enfin en mettant en œuvre des dispositifs ou manifestations de sensibilisation et information à destination des partenaires et institutionnels (trophées départementaux par exemple), manifestations et dispositifs auxquels il donnera une dimension économique dans une logique d'accroissement de l'attractivité, de fidélisation des clientèles et de promotion des richesses du département.

Objectifs à atteindre à court terme (2010-2012)

- Conforter le rôle du CDT dans la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs, affirmer cet outil et optimiser ses compétences (observation, évaluation, veille stratégique et innovation). Cela passera par l'élaboration d'une convention-cadre pluriannuelle (2010-2012) et de conventions annuelles d'objectifs
- Améliorer les moyens et outils de liaison existant entre les acteurs touristiques (news letter, pass' pro tourisme étendu, interactions plus constantes avec le CDT)

Objectifs à atteindre à moyen terme (jusqu'à 2014)

- Renforcer les liens entre les acteurs de la filière via de nouveaux dispositifs à destination des acteurs : « journée technique » (tendances de consommation, web, filières), Assises annuelles du tourisme (bilan et stratégie), édition d'un guide « qui fait quoi ? » (pour identification du bon interlocuteur)
- Lancement de l'élaboration d'un nouveau schéma touristique départemental

Repères pour une évaluation

- Exemples d'indicateurs de suivi
 - Nombre d'opérations « rapprochement des acteurs » montées
 - Rapport d'activité annuel du CDT
 - Rapport spécial sur le suivi et l'exécution du SDDT 2008-2013
- Exemples d'indicateurs de résultat
 - Nombre de participants aux différentes opérations/ événements
 - Bilan de satisfaction des acteurs et des clientèles
 - Evolution de la fréquentation des sites (notamment les plus méconnus)
 - Progression du Doubs dans le classement des départements touristiques français

A25 - Faire de la qualité et de la durabilité, les leviers de la performance et de la compétitivité de la filière tourisme

L'accompagnement à la performance des acteurs dans une optique de professionnalisation générale, de valorisation de l'accueil et de renforcement des critères d'éligibilité aux dispositifs, constitue le second axe de la stratégie départementale en matière de développement économique touristique.

Cette volonté d'amélioration de la qualité et de la compétitivité répond à deux enjeux majeurs :

- le nécessaire renforcement de la qualification et de la professionnalisation en vue de satisfaire la "promesse faite au consommateur" (rapport entre offre achetée et réalité de l'offre sur place),
- la nécessité pour le Doubs de faire valoir sa différence face à la multitude d'offres de séjours proposées aux touristes tant en France, qu'à l'étranger.

Elle vise plusieurs objectifs :

- améliorer la qualité globale des prestations,
- renforcer la compétitivité des entreprises en adaptant les besoins,
- aider les territoires à développer les compétences professionnelles des acteurs touristiques,